

Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^o —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^o —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Régime de vérité

Réformer l'Etat pour refaire la France.
Telle est l'œuvre immense et redoutable confiée à la sagesse héroïque du maréchal Pétain et du gouvernement qu'il préside ! L'avenir, disaient les anciens Grecs, est sur les genoux des dieux. Notre avenir est dans la main de ces hommes qui ne doit pas plus trembler que leur cœur ne doit défaillir !
Jamais ne nous a été aussi cruelle qu'aujourd'hui l'absence en notre pays de ces traditions séculaires sur lesquelles on pourrait appuyer et adapter des restaurations nouvelles. Tout nous manque à cet égard, puisqu'on ne peut rien fonder sur ce qui vient de s'écrouler où tout était mauvais et dont le souvenir même est odieux !
Il ne s'agit pas de réparer un édifice ancien, mais d'élever un édifice nouveau, de reconstruire sur des ruines qu'on vient de balayer.
Les difficultés déjà si grandes de cette tâche sont encore aggravées par l'état matériel et moral d'un pays ravagé et qu'une défaite à laquelle il ne pouvait pas s'attendre a abattu.
On ne doit se rappeler le régime aboli que pour ne pas l'imiter et la seule bonne leçon qu'il nous donne est celle de ses fautes.
Nous ne savons donc pas ce qui va venir et, dans cette ignorance, nous voulons ne formuler qu'un vœu. Mais celui-là avec toute la ferveur de citoyens qui discernent clairement aujourd'hui une des causes principales de nos malheurs.
Ce vœu ardent est que le nouveau régime soit un régime de vérité.
La République l'avait promis !... C'était la fierté des premiers républicains. Plus de ruse avec le peuple, disaient-ils, plus de dissimulation, plus de secret, plus de tromperie. Tout au grand jour ! La grande lumière sur les affaires publiques. Le pays saura tout. Il sera informé, il sera renseigné, il sera instruit... Hélas ! si ces anciens voyaient ce que la démagogie électorale a fait de leurs serments !
Jamais on n'a autant parlé au peuple que depuis vingt ans. Jamais on ne lui a autant menti ! Dieu sait si nous en avons entendu de ces discours, de ces proclamations, de ces messages solennels que des orateurs d'estrade promenaient chaque jour à travers le pays, mais toutes ces phrases, toute cette éloquence de carrefour ne servait, ne visait, n'avait qu'un but, celui de dissimuler la vérité.
Il ne s'agissait que d'esroquer au peuple sa confiance et son suffrage. La presse, la radio, le cinéma, tout s'y employait. Ce qu'on appelait pendant l'autre guerre « le bourrage de crâne » était devenu le principal moyen de gouvernement et n'a jamais été pratiqué avec un art si raffiné qui savait utiliser, pour mieux déformer, le perfectionnement même des procédés d'information.
Eh ! bien, nous élevons cette instante revendication : il faut qu'il n'en soit plus ainsi. Ce n'est pas par la ruse qu'on doit mener les Français. Ce n'est pas par l'ignorance. Ils ne sont pas un troupeau que de mauvais bergers conduisent par des chemins qu'ils ignorent vers des buts qu'ils ne savent pas !

L'autre jour, exposant ses conceptions d'un monde nouveau, le président Roosevelt proclamait la nécessité d'une liberté complète d'information. « Il est absolument indispensable, disait-il, que les peuples soient renseignés d'une façon exacte, complète et précise et qu'il ne soit fait aucune restriction dans ce domaine ! »
Oui, voilà ce qu'il faut. Nous avons confiance dans le maréchal Pétain qui disait si noblement l'autre jour : « Ce n'est pas moi qui vous « bernierai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont « fait tant de mal ! »
Nous sommes assurés qu'il mettra ce principe à la base du régime nouveau. La vérité ne fait peur qu'aux lâches et les Français ne le sont pas !
Emile LAPORTE.

JEUNESSE de FRANCE

La réforme de l'École sera une des pièces maîtresses de l'œuvre de reconstruction nationale. M. Rivaud, ministre de l'Éducation nationale, vient d'indiquer dans un communiqué, les lignes essentielles de cette réforme : éducation physique, entraînement au sport qui donne courage, endurance, honneur et discipline ; éducation morale basée sur le culte du travail, l'esprit d'obéissance et le dévouement à la patrie ; un enseignement solide enfin, tel que toute connaissance acquise se traduise par une plus grande capacité d'action.
Comprenons bien qu'il ne s'agit pas de couler notre jeunesse dans un moule uniforme. La France libérée de demain devra, au contraire, conserver toutes ses vertus d'initiative, toutes ses qualités créatrices, tout ce par quoi s'accuse et s'épanouit la personnalité des individus. Cette personnalité, bien loin de l'étouffer, il n'est question que de l'exalter, tout en lui inculquant le sentiment de la discipline et le respect de valeurs morales essentielles.
Tel est le but. Cette exaltation de la personnalité humaine est inséparable de l'idée de servir ; elle doit élever l'homme afin de le rendre plus utile. Mal comprise en ces temps modernes, elle a formé trop de dilettantes repliés sur eux-mêmes ; elle a conduit à une sorte d'exaspération du « moi », et, pour tout dire, à l'anarchie.
Cela ne doit pas recommencer. Il faut éviter à tout prix que la défaite de 1940 ne précipite la jeunesse de France dans un dévoiement à tout effort personnel et collectif.
Plutôt que de la laisser se replier sur elle-même et s'admirer en soi, comme si rien

LE MARÉCHAL PÉTAIN Chef de l'État français parle au Peuple de France

FRANÇAIS,
L'Assemblée nationale m'a investi de pouvoirs étendus. J'ai à vous dire comment je les exercerai.
Le gouvernement va faire face à une des situations les plus difficiles que la France ait connues. Il lui faut rétablir les communications du pays, rendre chacun à son foyer, à son travail, assurer le ravitaillement.
Il lui faut enfin négocier et conclure la paix.

En ces derniers jours, une épreuve nouvelle a été infligée à la France. L'Angleterre, rompant une longue alliance, a attaqué à l'improviste et a détruit des navires français immobilisés dans nos ports et partiellement désarmés. Rien n'avait laissé prévoir une telle agression. Rien ne la justifie. Le gouvernement anglais a-t-il cru que nous accepterions de livrer à l'Allemagne et à l'Italie notre flotte de guerre ? S'il l'a cru, il s'est trompé. Et il s'est trompé aussi quand il a pensé que, cédant à la menace, nous manquerions aux engagements pris à l'égard de nos adversaires. Ordre a été donné à la marine française de se défendre, et, malgré l'inégalité du combat, elle l'a exécuté avec résolution et vaillance.

La France, vaincue dans des combats héroïques, abandonnée hier, attaquée aujourd'hui par l'Angleterre, à qui elle avait consenti de si nombreux et de si durs sacrifices, demeure seule en face de son destin. Elle y trouvera une raison nouvelle de tremper son courage en conservant toute sa foi dans son avenir.
Pour accomplir la tâche immense qui nous incombe, j'ai besoin de votre confiance. Vous représentants me l'ont donnée en votre nom. Ils ont voulu, comme vous et comme moi-même, que l'impuissance de l'Etat cesse de paralyser la nation.

J'ai constitué aussitôt un nouveau gouvernement. Douze ministres se répartiront l'administration du pays. Ils seront assistés par des secrétaires généraux qui dirigeront les principaux services de l'Etat, des gouverneurs placés à la tête des grandes provinces françaises. Ainsi, l'administration sera à la fois concentrée et décentralisée.
Les fonctionnaires ne seront plus entravés dans leur action par des règlements trop étroits et par des contrôles trop nombreux ; ils seront plus libres, ils agiront donc plus vite, MAIS ILS SERONT RESPONSABLES DE LEURS FAUTES.

Afin de régler plus aisément certaines questions dont la réalisation présente un caractère de grande urgence, LE GOUVERNEMENT SE PROPOSE DE SIEGER DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS. NOUS AVONS DEMANDÉ A CET EFFET AU GOUVERNEMENT ALLEMAND DE LIBÉRER VERSAILLES ET LE QUARTIER DES MINISTÈRES A PARIS.
Notre programme est de rendre à la

INFORMATIONS

LE PREMIER MINISTÈRE DE LA IV^e RÉPUBLIQUE

- Le « Journal Officiel » publie ce matin la liste des membres du nouveau Gouvernement. Voici sa composition :
- Chief de l'Etat français Maréchal PÉTAIN.
Ministres secrétaires d'Etat :
Vice-Présidence du Conseil Pierre LAVAL.
Garde des Sceaux et Justice Raphaël ALIBERT.
Intérieur Adr. MARQUET.
Affaires Étrangères BAUDOIN.
Finances Yves BOUTILLIER.
Défense Nationale Général WEYGAND.
Instruction Publique et Beaux-Arts... Emile MIRAUX.
Jeunesse et Famille Jean YBARNEGARAY.
Agriculture et Ravitaillement Pierre CASIO.
Colonies LEMERY.
Communications PIETRI.
Production Industrielle et Travail... Le titulaire désigné n'étant pas à Vichy son nom sera publié ultérieurement.
- Sous-secrétaires d'Etat :
Guerre Général COLSON.
Marine Amiral DARLAN.
Aviation Général PUJO.

La suppléance du Chef de l'Etat sera, en cas d'empêchement, assurée par M. Pierre Laval. Dans le cas où ce dernier serait empêché, le suppléant serait désigné par le Conseil des Ministres à la majorité de 7 voix.

D'autre part, il est spécifié que les Cabinets des ministres ne pourront dépasser l'effectif de 7 membres, faisant partie de l'administration depuis au moins 5 ans. Ces membres doivent, en outre, être nés de parents français.

Mise au point au sujet du bombardement de Rennes

On communique officiellement :
« Certaines informations de presse, relatives au bombardement de la ville de Rennes avant l'armistice, ont donné un chiffre de quatre mille morts.
« Quoique le nombre exact des victimes ne puisse encore être déterminé, il résulte des informations recueillies que le chiffre ci-dessus est bien supérieur à la réalité.
« Les familles sont mises en garde contre de telles exagérations qui viennent inutilement accroître leur inquiétude. »

Nouvel horaire du « Radio-Journal » de France

Les émissions d'informations du Radio-Journal de France sont les suivantes : 7 heures, 8 heures, 13 heures, 19 heures et 20 heures, par les stations suivantes : Radio-Agen, Alpes-Grenoble, Marseille-Provence, Montpellier-Languedoc, Radio-Montpellier, Radio-Toulouse, Toulouse-Pyrénées, Radio-Lyon et Limoges-P.T.T.

Les classes 1916-17 et 18 seront démobilisées au 15 juillet, ainsi que les agriculteurs des classes antérieures à 1937.

Le ministère de la guerre communique :
« Soucieux d'organiser méthodiquement les opérations de démobilisation et de tenir compte des possibilités de transport, le gouvernement a envisagé la démobilisation, pour le 15 juillet, des classes 1916, 1917, 1918, ainsi que des agriculteurs et artisans ruraux des classes de mobilisation 1919 à 1925 résidant dans la zone non occupée.
« Désirant néanmoins favoriser au maximum les récoltes en cours, il vient de prescrire de nouvelles mesures de

nature à accélérer le retour des mobilisés à la terre. C'est ainsi que seront démobilisés, en même temps que la tranche précédente, tous les agriculteurs et artisans ruraux des classes antérieures à la classe 1937, susceptibles de regagner leurs foyers par leurs propres moyens dans la zone non occupée. »

EN PEU DE MOTS...

- Le correspondant du D.N.B. mandé de Bucarest et la Roumanie a quitté la Société des Nations.
- Au cours d'une prise d'armes qui a eu lieu à Capvern, le général Georges a remis la grand-croix de la Légion d'honneur au général Blanchard, qui commandait l'armée de Dunkerque.
- Le « Home Office » publie une ordonnance portant dissolution de l'organisation à tendances fascistes anglaise dirigée par sir Mosley, qui se trouve actuellement en prison.
- Des fonctionnaires de l'éducation nationale qui ont quitté la France sans ordre de mission régulier donné par le ministre de l'Instruction publique, sont révoqués.
- Lors des opérations qui ont eu lieu le 9 juillet au large des Baléares, des effectifs de notre aviation ont sérieusement endommagé le navire de bataille anglais « Hood » déplaçant 40.000 tonnes et l'ont incendié. Le navire porte-avion « Ark Royal » a été également atteint par deux bombes de gros calibre.
- M. Léon Noël, ambassadeur de France, a été chargé de traiter les diverses questions concernant le rétablissement des relations entre le gouvernement et les administrations civiles des régions occupées.
- Le gouvernement britannique demandera au Parlement un nouveau crédit se montant à un milliard de livres sterling ; depuis le début des hostilités, le gouvernement s'est déjà vu attribuer deux crédits, l'un de 500 millions de livres et l'autre de 700 millions de livres.

Les trois premiers actes constitutionnels

Voici le texte des trois actes constitutionnels qui seront publiés demain matin au Journal Officiel :

ACTE CONSTITUTIONNEL N° 1. — Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons assumer les fonctions de chef de l'Etat français. En conséquence, nous déclarons :

L'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1935 est abrogé.
Fait à Vichy, le 11 juillet 1940, signé : Ph. Pétain.

ACTE CONSTITUTIONNEL N° 2 fixant les pouvoirs du chef de l'Etat français. — Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, chef de l'Etat français, vu la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940, déclarons :

Article premier. — 1^o Le chef de l'Etat français a la plénitude du pouvoir gouvernemental ; il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'Etat qui ne sont responsables que devant lui.
2^o Il exerce le pouvoir législatif en conseil des ministres jusqu'à la formation de nouvelles assemblées. Après cette formation, en cas de tension extérieure ou de crise intérieure grave ; sur sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances, il peut édicter toutes dispositions d'ordre budgétaire et fiscal.
3^o Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4^o Il nomme à tous les emplois, civils et

FRANÇAIS !

Dans l'écrasement de la défaite, il reste une pensée fortifiante :
Nous sommes les maîtres du destin !
Le vainqueur peut occuper notre sol, il ne peut pas envahir notre âme.
Il peut nous prendre notre essence ou bloquer nos routes ; il ne peut pas paralyser nos volontés.
Il peut nous imposer une discipline extérieure ; il ne peut pas nous dicter notre devoir.
Il peut parler en maître, mais nous restons maîtres de nous-mêmes.
Ainsi donc, n'ayant d'autre volonté que de refaire la France — d'autre pensée que la pensée de la France — d'autre devoir que de lui donner tout ce que nous pouvons de nous-mêmes, nous savons que l'avenir de la France ne dépend en vérité que de nous-mêmes.
Nous sommes les maîtres du destin de la France.
Soyons dignes de cette tâche magnifique.

Chronique du Lot

MISE AU POINT
NECESSAIRE

Nous sommes désemparés que quelques réfugiés aient pu se méprendre sur l'intention d'un article paru ici sous le titre « Retour à la terre ».

Notre collaborateur a simplement exprimé le regret que, dans la région où il habite, complètement privée de main-d'œuvre par la mobilisation, on n'ait pas pu mieux utiliser la présence de réfugiés agricoles pour activer les travaux des champs en souffrance ce qui était d'un intérêt général.

Pas plus que nous-même notre collaborateur ne voudrait offenser la juste susceptibilité des réfugiés dont la détresse nous émeut plus que quiconque.

Et quant à pousser à la division ou à la jalousie entre les diverses catégories de la population française, ce n'est pas ici qu'une telle pensée pourrait venir — dans ce journal où l'on ne cesse de recommander la concorde et l'union.

Éducation à faire

Pendant de bien tristes années, hélas ! le front des Français restera marqué du signe de la défaite !

Comment peut-il qu'il y ait encore des gens chez nous qui n'aient pas, comme on dit, « réalisé » l'ampleur des événements et les conséquences qu'ils auront sur la vie des Français — de tous les Français ?

Il ne sont pas très nombreux, mais on en voit dans toutes les catégories de la population, qui rien, qui s'amuse et dont l'attitude en public montrent qu'ils sont tout à fait inconséquent, pour pas dire inconscient. L'autre jour, sur la place de mon village, les habitants regardaient avec autant d'étonnement que de colère rentrée les ébats d'un groupe descendu d'une belle auto autour d'une jeune fille qui jactait, la cigarette aux lèvres et paraissait dans une tenue extravagante. Comment ces jeunes gens ne sentaient-ils pas ce que leur attitude avait de choquant pour ces vieux agriculteurs qui, avec les femmes, peinent du matin au soir afin de remplacer les hommes partis aux armées et dont beaucoup ne reviendront pas ?

Ah ! il faudra un rude travail de réaction pour changer cette mentalité de facilité et refaire une éducation nouvelle de travail, de sérieux et d'endurcissement.

D'aucuns, se méfiant, ne manqueraient pas d'objecter qu'une telle déclaration a été émise pour bien servir la propagande allemande. Qu'importe, si elle nous met le nez dans nos erreurs et si elle a le mérite de nous inciter à une meilleure compréhension de nos responsabilités de l'heure présente.

C'est évidemment pas en fuyant la terre, en désertant le patrimoine de nos ancêtres pour aller occuper les usines et faire la grève sur le tas que nous saurons la question sociale. Ce n'est pas en préparant des armées de fonctionnaires et de bureaucrates que la France se régénérera. Ce n'est pas en multipliant les peaux d'âne dont on a été si prolifique que l'on formera une armée professionnelle de travailleurs.

Certes, aussi bien que quiconque nous avons été épris des libertés conquises par nos pères de 89. Mais quand on a vu depuis vingt ans cette liberté se prostituer dans la licence, tous ceux qui pensaient et réfléchissaient, tous ceux qui avaient conservé un brin de bon sens voyaient la catastrophe finale... Nos mœurs d'après-guerre nous ont forgé une âme de faiblesse, alors que les peuples totalitaires s'imposaient toutes les privations pour obtenir leur revanche. Tout comme sous Louis XV, beaucoup de nos dirigeants semblaient s'en tenir à ce slogan historique : « Après nous le déluge ! » Et les ministères se succédaient sans la moindre continuité dans l'action gouvernementale. On a tiré à hue et à dia selon la déliquescence des partis, si bien que le déluge est arrivé. Fâchons qu'il ne finisse pas par complètement nous submerger.

La nouvelle Constitution aura fort à faire pour retremper nos caractères et nos énergies, pour nous forger des âmes fortes, pour rendre à la jeunesse la virilité des aînés et nous faire une génération de relèvement de la France. Une telle tâche n'est pas impossible, mais elle ne saurait attendre. Plus d'inconscience des masses ; de l'action, du travail et un persistant effort dans la fraternité française succédant à nos querelles byzantines. Les « Délices de Capoue » sont périmes. Les jouissances et les plaisirs y chloroformèrent l'armée d'Annibal, tout comme nos mœurs faciles d'avant-guerre ont chloroformé nos énergies. Arrachons-nous à une telle emprise et tendons nos muscles et tous les ressorts de notre esprit français vers notre salut.

Le Paysan.

UN SERVICE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ÉVÉNÉS

En vue de permettre aux familles repliées et dispersées dans la zone non occupée de retrouver la résidence de leurs proches parents, le Gouvernement a décidé d'organiser un service de renseignements. Le Ministère des Transmissions a été chargé de l'organisation de ce service.

Toute personne se trouvant hors de sa résidence normale et désirant signaler à ses parents proches son adresse présente ira au bureau de poste le plus rapproché pour y remplir une fiche indiquant son adresse ancienne et son adresse présente.

De même toute personne désirant faire rechercher l'adresse d'un de ses parents proches se rendra au bureau de poste et y remplira une demande d'un modèle spécial.

La date de mise en vigueur de ce service sera indiquée dans un prochain communiqué.

L'impression et la distribution des journaux dans la zone occupée

Un décret relatif à l'impression et à la distribution des journaux dans la zone occupée, prévoit les dispositions suivantes : L'impression, le transport, la diffusion et la mise en vente dans la zone occupée de tous journaux ou périodiques français ne pourront avoir lieu sans autorisation du président du Conseil. Mention de cette autorisation et de sa date sera imprimée sur chaque exemplaire. Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera punie d'une amende de 50 à 500 francs, ou d'un emprisonnement de six jours à six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'article 463 du code pénal sera applicable.

LE SCRUTIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Voici le scrutin, après pointage, sur l'article unique du projet de loi constitutionnelle.

Votants, 649 ; majorité absolue, 325 ; pour l'adoption, 506 ; contre, 89.

Se sont abstenus :
Sénateurs. — MM. Henry Bérenger, Hamein général Hirschauer, de La Grandière, Auguste Mourou, Parayre, Jean Philip, Tony Rivillon généraux. Stuhl, François, de V...
Députés. — MM. Paul Bastid, Brou, Campinchi, Calan, Delaire, Yvon Delbos, Joseph Bédarride, André Dupou, Dupré, Alexandre Duval, Galandou, Diouf, Grumbach, Jacquelin, Lazurick, André Le Troquer, Lévy Alphanand, Georges Guizot, Peretti, Paul Reynaud, Jimmy Schmidt, J. Thomas.

Abstentionnistes volontaires :
Sénateurs. — MM. Clussange, Drivet, André Honorat, Marcel Chén, Léon Berrier, Pierre Robert, Henri Queuille, Théodore Steeg.
Députés. — MM. Georges Bureau, Campagnac, Pauls Faure, Edouard Hériot, Jules Julien, Charles Lussy, Momet, Albert Sérol, Raymond Vigal.

N'ont pas pris part au vote :
De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

De Révision. — MM. Albert, Avelino, Bacquet, Barbier, J.-E. Bastide, Baudouin, Bèche, Léon Bérard, Berlioz, Paul Bersez, Béranger, Bienvendu-Martin, Blaisot, Blanchon, Bloch, Blouin, Bonjean, Jean Bonhomme, Bresson, Burtin, Paul Cabanis, Cabart, Carmel, Cautot, Camus, Chappas, de Coral, Corbellane, Pierre Cot, Courau, de Courcelle, Darda, Cattoli, Daher, Daladier, Democour, Daraignac, Derogny, Maurice Dolabre, Demellier, Dentu, Desarnauds, marquis de Dillon, Dubois, Dupuis, Engliert, E. Faure, Fie, de Fontenay, Fontana, François Saint-Maur, Fully, Gaurin, Gelstorf, Raymond Gilbert, Gère, Gustavino, Guérin, René Hacette, de Harcourt, Hauet, James Hennessy, René Héry, Hueber, Huet, Imiz, Izard, Jonas, Jossot, Jouvelet, De Révision.

CAHORS

Les cérémonies du 14 juillet à Cahors

Le gouvernement a décidé que le 14 juillet, fête nationale, devait, cette année, être marqué du signe du deuil et du recueillement.

Il y aura ainsi dans les établissements d'enseignement à tous les degrés. Partout les maîtres rassembleront leurs élèves et, après avoir rappelé notre défaite, exalté le courage des combattants 1914-1918 et de 1939-1940, ils demanderont à la jeunesse de se donner de toute son âme à la tâche du relèvement. Ils l'inviteront au travail, à la discipline, à la confiance dans l'avenir de notre patrie. Ils lui montreront qu'elle a pour mission de former la France de demain.

Tous sont invités à assister à la cérémonie qui aura lieu près du monument aux morts et aux services religieux célébrés dans les églises des différents cultes.

La Mairie de Cahors communique :
Ce 14 juillet, ainsi qu'il est précisé par une instruction de M. le Préfet du Lot, sera journée de recueillement et de piété civique.

A 10 h. 45 du matin, les Cadurciens vont donc bien se rassembler autour du Monument aux Morts.

Comme le 25 juin, une cérémonie religieuse à la Cathédrale prolongera le rassemblement de la place Thiers (11 h.). Journée de tristesse, minute de silence.

COMITE DE VIGILANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Le Comité de Vigilance des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre invite tous les membres des Associations groupées depuis la guerre au sein du Comité d'assister à la cérémonie qui aura lieu le dimanche 14 juillet, à 11 heures moins le quart, devant le Monument aux Morts, place Thiers. Réunion sur la place à 10 heures et demie. Une cérémonie religieuse aura lieu à 11 heures.

MÉDAILLES MILITAIRES